



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

Le Débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors du conseil municipal du 2 avril 2021.

Le contenu du budget primitif présenté aujourd'hui est la traduction des grands choix politiques de la commune en matière de fonctionnement et d'investissement. (Voir pages 18,19 et 20 du DOB)

Ces choix étaient :

- ↳ Maintien des taux de la fiscalité directe locale depuis 2010 (A l'exception cette année de la Taxe d'Habitation : plus de vote de taux pour cette imposition)
- ↳ Hausse masse salariale encadrée à hauteur de 0.5 %
- ↳ Hausse des charges à caractère général encadrée à hauteur de 1 %
- ↳ Programme d'investissement soutenu avec notamment l'extension du groupe scolaire
- ↳ Recherche systématique de subventions pour l'ensemble des programmes d'investissement
- ↳ Effort de rénovation des bâtiments existants (CEP, CRTE)

I – LE CONTEXTE LOCAL

La population de Ferrières-en-Brie est évaluée par l'INSEE, au 1^{er} janvier 2021, à **3 516 habitants en 2021**.

Aucune DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) ne sera versée à la commune en 2021 et ce pour la cinquième année consécutive.

Malgré ce contexte, et comme en 2020, **la fiscalité locale n'augmentera pas**.

L'éligibilité de la commune au **prélèvement FSRIF** (Fonds de Solidarité de Région Ile de France) est confirmée: ce prélèvement devrait se maintenir à 62 254,00 €.

L'éligibilité de la commune à la **contribution FPIC** (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) reste importante, 84 000 € en 2019, 43 589 € en 2020, 50 000 € en 2021.

Au regard du contexte, il s'agit de maintenir un niveau de service élevé pour la commune tout en **respectant les règles de l'équilibre budgétaire**.

La commune souhaite **conserver la qualité de service** assurée aux habitants tout en donnant la priorité aux domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la solidarité, du vivre ensemble mais aussi de la sécurité.

II - LE BUDGET PRICIPAL 2021

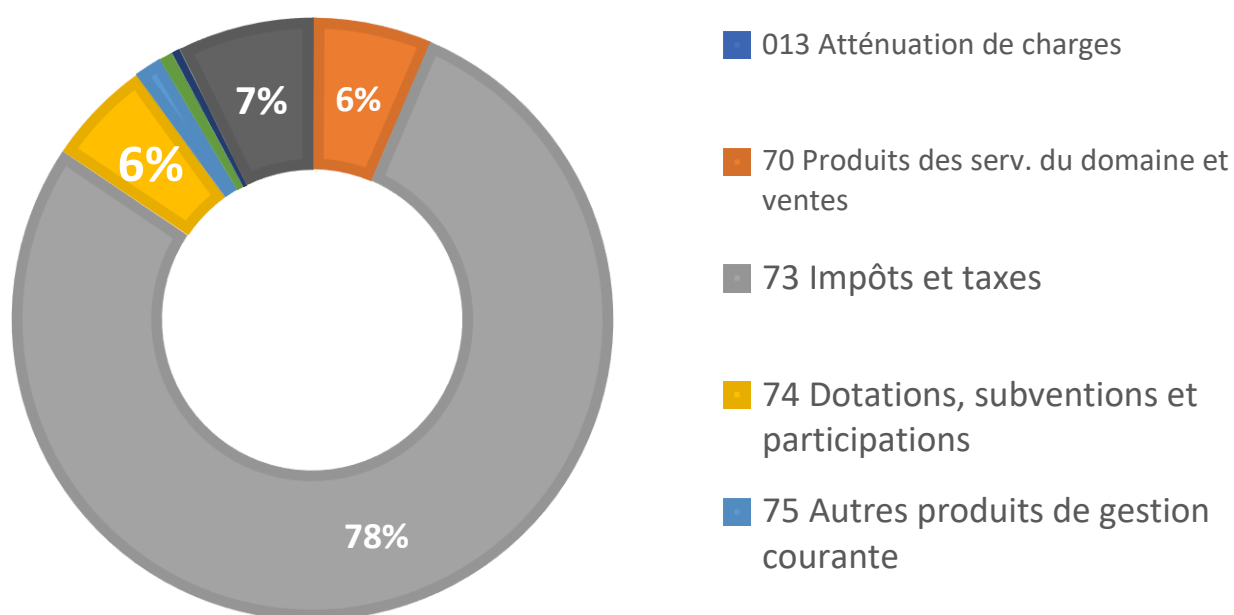
1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) LES RECETTES de FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement au BP 2021 sont de **6 870 116.91 €**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021
013	Atténuation de charges	2 000,00 €	6 198,60 €	8 000,00 €
70	Produits des serv. du domaine et ventes	445 200,00 €	327 949,28 €	420 348,00 €
73	Impôts et taxes	5 327 285,00 €	5 341 693,73 €	5 371 022,00 €
74	Dotations, subventions et participations	367 683,00 €	376 947,14 €	387 047,00 €
75	Autres produits de gestion courante	112 300,00 €	114 432,32 €	103 115,00 €
76	Produits financiers	39 024,26 €	0,00 €	49 584,67 €
77	Produits exceptionnels	27 978,32 €	94 019,66 €	31 000,00 €
042	Opérations d'ordre	3 631,72 €	3 631,72 €	0,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	485 002,11 €	0,00 €	500 000,24 €
TOTAL		6 810 104,41 €	6 264 872,45 €	6 870 116,91 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2021



a) Atténuations de charge (013)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
013	Atténuation de charges	2 000,00 €	6 198,60 €	8 000,00 €	0,1%	6 000,00 €	300%

La commune bénéficie du remboursement des frais engagés par la commune lors des accidents de travail, congés maladie et maternité des agents versé par la CPAM (notamment pour les non titulaires).

b) Le produit des services du domaine et ventes (70)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
70	Produits des serv. du domaine et ventes	445 200,00 €	327 949,28 €	420 348,00 €	6,1%	-24 852,00 €	-6%

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par **le paiement des prestations des services pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les accueils de loisirs**. D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public ainsi que les concessions dans les cimetières.

c) Impôts et taxes (73)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
73	Impôts et taxes	5 327 285,00 €	5 341 693,73 €	5 371 022,00 €	78,2%	43 737,00 €	1%

L'évolution des recettes fiscales résultent :

- De l'évolution des bases fiscales : le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives relève désormais d'un calcul se basant sur l'inflation et non plus d'une fixation par amendement parlementaire. Il a été fixé à 0.2 % pour 2021.
- La taxe d'habitation dont le taux est figé jusqu'en 2022, sera compensée par une redistribution de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties touchée auparavant par les Départements.
- Les bases ont notifiées le 31 mars 2021. Une recette supplémentaire de 12 852 € a été rajoutée au chapitre 73.
- Le coefficient correcteur notifié à la commune pour 2021 est de **0.725669** (pour mémoire 0.7075 en 2021).

La somme de **5 371 022.00 €** correspond à :

- Article 73111 - Contributions directes : 2 931 490,00 €
- Article 73211 - Attribution de compensation : 2 076 075,00 €
- Article 73221 - FNGIR : 231 957,00 €
- Article 73224 Fonds départemental des Droits de Mutation : 130 000,00 €

Il est donc proposé au conseil municipal le maintien des taux d'imposition communaux 2020 pour l'année 2021.

Proposition de taux pour 2021 :

- ↩ **Taxe d'habitation : 17.59 %** (mais pas de vote en 2021)
↩ **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.08 %**
↩

$$\begin{aligned} & 19.08\% \\ & \text{(Taux communal inchangé depuis 2010)} \\ & + \\ & 18\% \\ & \text{(Taux récupéré du Département de Seine et Marne} \\ & \text{suite à la suppression de la TH)} \\ & = \mathbf{37.08\%} \end{aligned}$$

- ↩ **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 90.36 %**

Etat 1259 de 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021							
Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit de référence (col.3 x col.2) 4	TAUX VOTES 5	Produits attendus (col.3 x col.5) 6	Taux plafond pour 2021 7
Taxe foncière (bâti).....	11 007 497	37,08 (*)	9 516 000	3 528 533	37,08	3 528 533	110,21
Taxe foncière (non bâti).....	65 057	90,36	88 200	79 698	90,36	79 698	130,71
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : ☐				Totaux :		3 608 231	
(*) dont taux départemental 2020 : 18,00						3 608 231	

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021						
CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			41 743		>>>	41 743
Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR		Effet du coefficient correcteur		
		versement	contribution	versement	contribution	
342 030	116 607	231 957			-1 060 514	

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2021														
3 608 231	+	41 743	+	458 637	+	231 957	-	0	+		+	-1 060 514	=	3 280 054
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale

6. COEFFICIENT CORRECTEUR

0,725669

d) Les dotations et subventions de l'Etat (74)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
74	Dotations, subventions et participations	367 683,00 €	376 947,14 €	387 047,00 €	5,6%	19 364,00 €	5%

La baisse des concours financiers de l'Etat qui favorise le regroupement des communes a abouti sur une suppression totale de la DGF pour la commune.

Il convient également de noter dans les recettes significatives la participation de **la CAF** dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse pour **180 000 € (Crèche, CLSH, salle des jeunes)**.

Le FCTVA qui s'applique désormais sur les dépenses de la section de fonctionnement liées aux travaux de réparation sur les bâtiments et certains travaux de voirie. Une recette de **50 000 €** a été inscrite au BP 2021.

La **DCRTP** (Dotation de compensation sur la réforme de la Taxe Professionnelle) est inscrite à hauteur de **116 607 € en 2021**.

e) Autres produits de gestion (75)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
75	Autres produits de gestion courante	112 300,00 €	114 432,32 €	103 115,00 €	1,5%	-9 185,00 €	-8%

Ce chapitre concerne principalement les revenus locatifs.

Il s'agit notamment du loyer du château, des loyers des autres bâtiments communaux ainsi que des remboursements de sinistre à hauteur de 5 000 €.

Une baisse des produits de gestion constatée en 2021 suite à la fin du bail du logement situé au groupe scolaire (transformé dans le cadre du projet d'extension) et des loyers des parkings rue Pasteur qui seront vendus en 2021.

f) Produits financiers (76)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
76	Produits financiers	39 024,26 €	0,00 €	49 584,67 €	0,5%	10 560,41 €	27%

Il est comptabilisé le remboursement par la CAMG des intérêts d'emprunt Maison de la nature (2018 et 2019 et 2020 2121) soit 49 584,67 €.

g) Produits exceptionnels (77)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
77	Produits exceptionnels	27 978,32 €	94 019,66 €	31 000,00 €	0,5%	3 021,68 €	11%

La commune bénéficie d'une assurance pour le personnel. En recettes, on prévoit notamment un remboursement par l'assurance groupe indemnisation au 31ème jour d'absence à hauteur de **30 000 €**.

h) Excédent fonctionnement reporté (002)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
002	Excédent de fonctionnement reporté	485 002,11 €	0,00 €	500 000,24 €	7,3%	14 998,13 €	3%

Il s'agit **du résultat de l'exercice 2020** (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice) auquel **on ajoute celui des exercices précédents** pour obtenir le résultat global ou cumulé. Ce résultat fait l'objet d'une affectation du résultat lors du vote du compte administratif.

Compte administratif 2020 – Section de Fonctionnement

Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat d'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
1 085 002,11 €	600 000,00 €	888 990,13 €	1 373 992,24 €

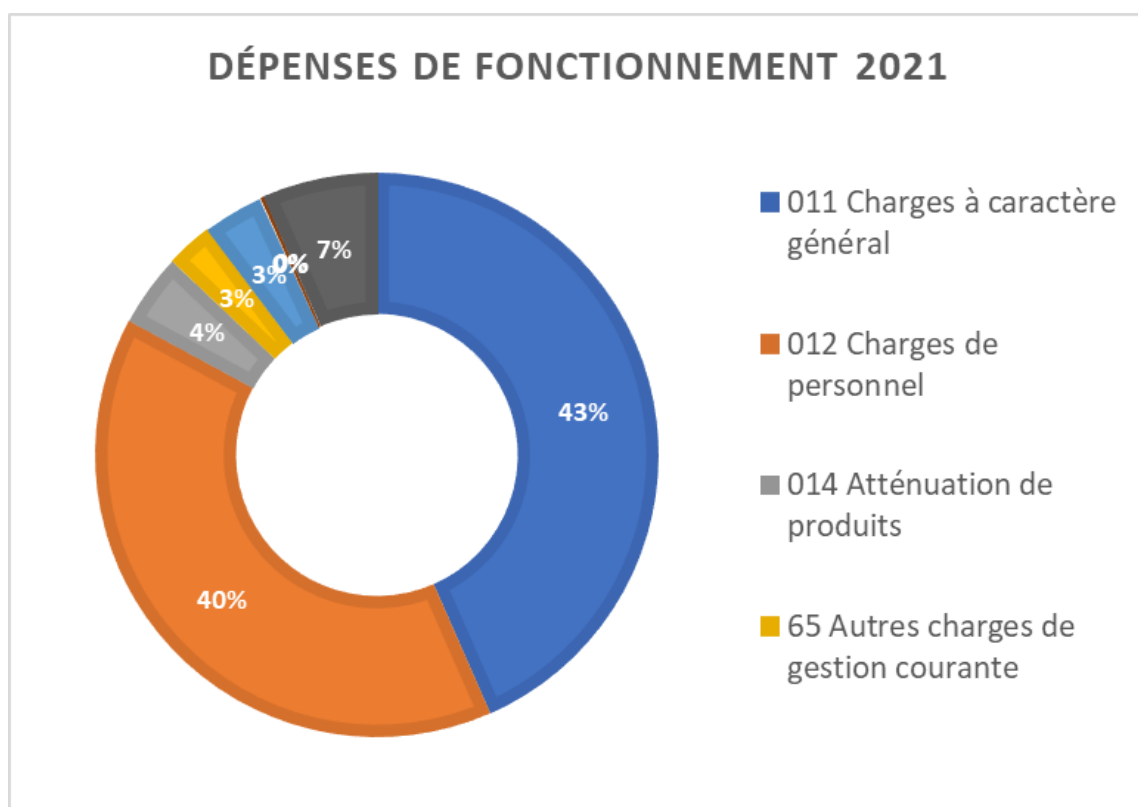
Affectation du résultat de clôture de Fonctionnement 2020 :

- Fonctionnement au 002 : **500 000,24 €**
- Investissement au 1068 : **873 992 €**
- TOTAL : **1 373 992,24 €**

B) LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget étant par définition équilibré, les dépenses de fonctionnement s'établissent également à **6 870 116.91 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	2 955 761,93 €	2 230 901,31 €	2 982 070,94 €
012	Charges de personnel	2 729 400,00 €	2 538 898,37 €	2 713 600,00 €
014	Atténuation de produits	277 000,00 €	271 875,15 €	286 349,73 €
65	Autres charges de gestion courante	174 550,00 €	139 878,31 €	184 020,00 €
66	Charges financières	226 256,23 €	150 986,70 €	233 042,40 €
67	Charges exceptionnelles	22 154,69 €	20 360,92 €	2 000,00 €
68	Dotation aux provisions et amortissements	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
042	Opération d'ordre	22 981,56 €	22 981,56 €	17 033,84 €
023	Virement à la section d'investissement	400 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
TOTAL		6 810 104,41 €	5 375 882,32 €	6 870 116,91 €



a) Les charges à caractère général (011)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
011	Charges à caractère général	2 955 761,93 €	2 230 901,31 €	2 982 070,94 €	43,4%	26 309,01 €	1%

Répartition analytique des dépenses du chapitre 011 :

Service	Montant	Détail	€	%
Adm. générale	668 664,94 €	administration générale	668 664,94 €	22%
Bâtiments	514 294,00 €	batiments communaux	264 410,00 €	17%
		logements loués	12 600,00 €	
		batiments associatifs	237 284,00 €	
Enfance	937 400,00 €	alsh	104 510,00 €	31%
		restauration scolaire	148 400,00 €	
		groupe scolaire	284 760,00 €	
		salle des jeunes	81 230,00 €	
		participation carte imaginaire	25 000,00 €	
		crèche	293 500,00 €	
Festivité	172 750,00 €	culture , fête	172 750,00 €	6%
Entretien	628 112,00 €	eclairage public, voirie	190 716,00 €	21%
		espaces verts, propreté urbaine	363 896,00 €	
		services techniques	73 500,00 €	
Securité	21 550,00 €	police municipale, videoprotection	21 550,00 €	1%
Portage repas	39 300,00 €	portage repas	39 300,00 €	1%
TOTAL 011			2 982 070,94 €	

b) Les charges de personnel (012)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
012	Charges de personnel	2 729 400,00 €	2 538 898,37 €	2 713 600,00 €	39,5%	-15 800,00 €	-1%

Les charges de personnel représentent 43% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges de personnel réalisées en 2020 **sont en baisse de 7 % par rapport à la prévision du BP 2020**. Elles sont estimées à 2 713 600 € au BP 2021.

L'évolution légèrement à la hausse des charges de personnel est liée à la mise en stage de plusieurs agents actuellement contractuels, le recrutement d'un agent titulaire pour les services techniques, la réévaluation des Indemnités de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise, ainsi que le remplacement d'un agent momentanément indisponible.

Il est également prévu les changements de grades, échelons et indices des agents titulaires.

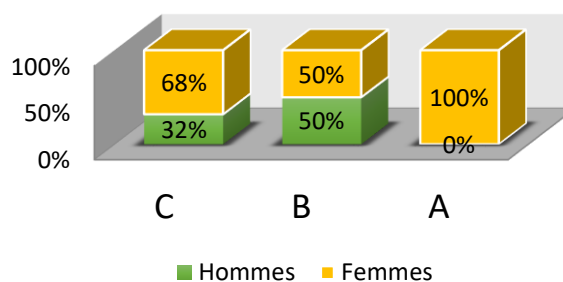
Conformément aux engagements du mandat, la sécurité reste une priorité avec la transformation du poste d'ASVP en poste de gardien brigadier en 2021.

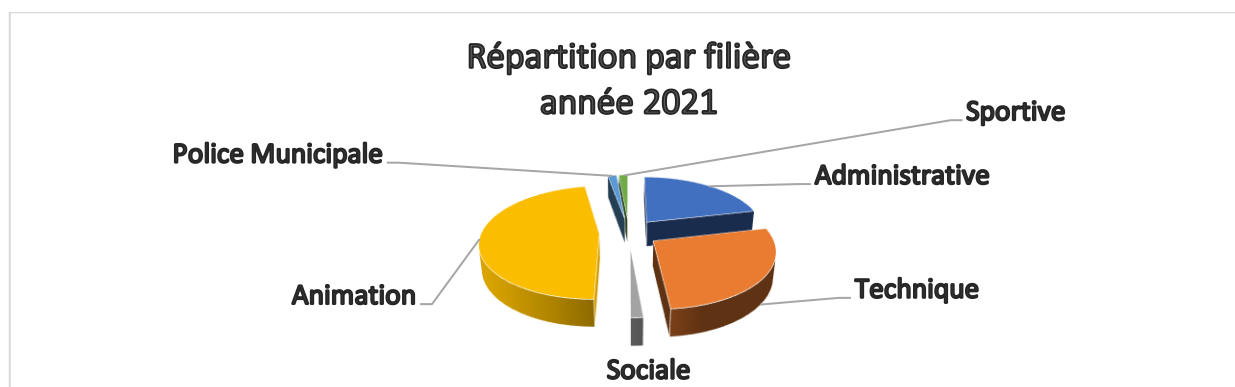
Au total : 70 agents (dont 4 à Temps Non Complet)

NOMBRE D'AGENTS PAR CATEGORIE AU 31/12/2020

A				B				C			
HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES	
NBR	%	NBR	%	NBR	%	NBR	%	NBR	%	NBR	%
0	0	1	100%	4	44%	5	56%	20	33%	40	67%

Répartition par catégorie et par sexe année 2021





	Administrative	Technique	Sociale	Animation	Police Municipale	Sportive
Au 31/12/2020	15	19	1	33	1	1
Au 01/04/2021	15	19	1	33	1	1

c) Atténuation de produits (014)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
014	Atténuation de produits	277 000,00 €	271 875,15 €	286 349,73 €	4,2%	9 349,73 €	3%

Le chapitre 014 en dépenses correspond au prélèvement effectué directement sur les recettes de la commune.

La commune reste éligible au **FPIC** (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) reste importante, 84 187 € en 2019 et 43 859 € en 2020. **Il faut noter que ce chiffre pourrait être revu à la baisse.** Toutefois, par prudence, la notification n'intervenant qu'en juin 2021, il a été reconduit à hauteur de **50 000 € en 2021**.

L'éligibilité de la commune au prélèvement FSRIF (Fonds de Solidarité de Région Ile de France) est confirmée : ce prélèvement était de 62 254 € en 2020 contre **37 114 €** en 2019. Une dépense identique de **62 254 €** a été prévue au BP 2021.

Le prélèvement **au titre de la Loi SRU** à hauteur de **119 140,73 €** malgré la sortie de carence en décembre 2020.

d) Autres charges de gestion courantes (65)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
65	Autres charges de gestion courante	174 550,00 €	139 878,31 €	184 020,00 €	2,7%	9 470,00 €	5%

On retrouve notamment dans ce chapitre :

- la rémunération des élus pour 12 mois
- les subventions aux associations
- la subvention au CCAS
- la cotisation au SI CPRH et au SDESM
- le remboursement des frais de scolarité pour les enfants hors commune

e) Charges financières (66)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
66	Charges financières	226 256,23 €	150 986,70 €	233 042,40 €	3,4%	6 786,17 €	3%

Les charges d'intérêts d'emprunts contractés par la commune **sont en diminution en 2021 par rapport à 2020** même si, budgétairement, elles augmentent du fait de la prévision du remboursement d'emprunt à la CC Val Briard :

➤ **Remboursement à la CC Val Briard de la Maison de la Nature et remboursement de deux emprunts Voirie de 314 104 €** pour la période 2017 à 2021 (amortissement 226 627 € / **Intérêts 87 476 €**). Les intérêts d'emprunt concernant la maison de la nature seront pris en charge par la CA Marne et Gondoire, le bien ayant été transféré à l'intercommunalité.

f) Autres (67/68/042)

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
67	Charges exceptionnelles	22 154,69 €	20 360,92 €	2 000,00 €		-20 154,69 €	-91%
68	Dotation aux provisions et amortissements	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €		0,00 €	0%
042	Opération d'ordre	22 981,56 €	22 981,56 €	17 033,84 €	0,2%	-5 947,72 €	-26%

La dotation aux amortissements est obligatoire pour les communes **de plus de 3 500 habitants**.

C'est une technique comptable qui permet chaque année de constater forfaitairement la **dépréciation des biens et de dégager des ressources** destinées à les renouveler.

Les achats de 2021 devront être **amortis en 2022**.

Les **17 033.84 € correspondent aux fonds de concours** versés par la CC Brie Boisée et qui doivent eux être amortis.

g) Virement à la section d'investissement

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021	% du BP 2021	ECART BP 2020/2021	EVOLUTION BP 2020/2021
023	Virement à la section d'investissement	400 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €	6,6%	50 000,00 €	13%

C'est le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Il est constitué de l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement.

Ce virement constitue l'une des recettes propres de la section d'investissement : **l'autofinancement**. Il est en augmentation de 13%.

2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En plus de l'autofinancement, coexistent les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (**Taxe d'aménagement**), le FCTVA, qui est une dotation versée par l'Etat destinée à assurer une compensation de la charge de TVA sur les dépenses réelles d'investissement.

L'ensemble des subventions sollicitées au titre des travaux auprès des différents partenaires, Etat, Département, Région ainsi que la **participation d'EPAMARNE**, font également partie des recettes d'investissement.

La collectivité a eu recours à un emprunt d'équilibre pour un montant **de 250 000 €** afin de participer au financement des travaux d'extension du groupe scolaire.

RECETTES D INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellés	Réalisé 2020	RAR 2020/2021	BP 2021	BP 2021 +RAR
001	solde d'exécution reporté	0,00 €		898 832,87 €	898 832,87 €
021	virement de la section de fonctionnement	0,00 €		450 000,00 €	450 000,00 €
024	produits de cessions	0,00 €			0,00 €
040	dotation amortissement et sortie actif	22 981,56 €		17 033,84 €	17 033,84 €
10	dotation fonds divers et réserve	906 140,12 €		1 186 958,16 €	1 186 958,16 €
13	subvention d'investissements reçues	95 177,55 €	33 440,07 €	793 240,00 €	826 680,07 €
16	emprunts	4 399,20 €		250 550,00 €	250 550,00 €
27	autres immobilisations financières	0,00 €		109 419,57 €	109 419,57 €
TOTAL		1 028 698,43 €	33 440,07 €	3 706 034,44 €	3 739 474,51 €

a) Solde d'exécution reporté (001) :

Il s'agit de l'intégration du résultat de clôture 2020 dans le BP 2021 suite au vote du CA 2020 et du compte de gestion 2020.

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat d'exercice 2020	Intégration du résultat de clôture Lotissement Salengro	Résultat de clôture 2020
Investissement	855 196,72 €		43 636,15 €		898 832,87 €

b) Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (021):

Il s'agit de l'excédent dégagé par la section de fonctionnement (Recettes-Dépenses, cette année **450 000 €**, et affecté en investissement pour financer les investissements nouveaux.

c) Dotation aux amortissements (040)

Les **17 033.84 € correspondent aux fonds de concours** versés à l'époque de la CC Brie Boisée qui doivent être amortis à l'identique des dépenses de fonctionnement.

d) Dotations fond divers et réserve (10)

		RAR 2021	BP + RAR 2021
F.C.T.V.A. **	10222		132 966,16 €
TLE/TAM	10226		180 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1068		873 992,00 €

FCTVA : mécanisme de remboursement de la TVA perçue versée en N +2

Taxe Local d'équipement / Taxe d'Aménagement : impôt local perçu par la commune sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable).

Excédent fonctionnement capitalisé : Les réserves inscrites au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » sont constituées par la part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui a été affectée par l'assemblée délibérante au financement de la section d'investissement lors du vote du CA 2020.

e) Subventions d'investissement reçues (13)

		RAR 2021	BP + RAR 2021
Autres établissements publics locaux (DRAC)	1321	16 962,50 €	101 832,50 €
Subventions de la Région (Eglise)	1322	16 477,57 €	58 912,57 €
Subventions de la Région (Vestiaires)	1322		0,00 €
Subventions de la Région (écol)	1322		150 000,00 €
Subvention du Département (fac)ecole et eglise	1323		342 435,00 €
Autres établissements publics locaux (SDESM)	1326		6 500,00 €
Subventions d'invest. - Amendes de Police	1342		2 000,00 €
Autres fonds (EPAMARNE) ecole	1348		165 000,00 €
		33 440,07 €	826 680,07 €

f) Emprunt (16)

La collectivité a eu recours à un emprunt d'équilibre pour un montant **de 250 000 €** afin de participer au financement des travaux d'extension du groupe scolaire.
Un cautionnement bancaire (pour un éventuel locataire) est également prévu pour **550 €**.

g) Autres immobilisations financières (27)

Il s'agit du remboursement par la CA Marne et Gondoire de l'emprunt contracté antérieurement par la CC Brie Boisée au titre de la Maison de la Nature (compétence rétrocédée à la CA Marne et Gondoire) **pour un montant de 109 419.57 €**.

B. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D INVESTISSEMENT					
Chapitre OU opération	Libellés	Réalisé 2020	RAR 2020/2021	BP 2021	BP 2021 +RAR
020	dépenses imprévues	0,00 €		50 000,00 €	50 000,00 €
16	emprunts remboursements	326 211,69 €		551 170,75 €	551 170,75 €
040	plus ou moins values cession	3 631,72 €			
20	immobilisations incorporelles	306,00 €		15 149,00 €	15 149,00 €
21	immobilisations corporelles	444 911,60 €	1 216,49 €	501 319,27 €	502 535,76 €
27	caution versée	0,00 €			9,00 €
OP 158	restauration église	203 434,87 €	33 210,00 €	221 400,00 €	254 610,00 €
OP159	construction vestiaire	6 566,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
OP160	extension groupe scolaire	0,00 €	97 998,00 €	2 268 002,00 €	2 366 000,00 €
TOTAL		985 062,28 €	132 424,49 €	3 607 041,02 €	3 739 474,51 €

a) Les opérations d'équipement non individualisées (OPNI)

DEPENSES OPNI	BP 2021	RAR 2021	BP 2021 + RAR
Frais liés à la réalisation de docs d'urbanisme			0,00 €
Concessions, logiciels	15 149,00 €		15 149,00 €
Total Immobilisations incorporelles Chapitre 20	15 149,00 €	0,00 €	15 149,00 €
Plantation d'arbres			0,00 €
Autres agencements et aménagements de terrain			0,00 €
Equipement du cimetière			0,00 €
MO construction Vestiaires stade + Halle sportive			0,00 €
Aménagement et installations générale bâtiments	130 386,00 €		130 386,00 €
Aménagement et instal générale bâtiments réserve	30 000,00 €		30 000,00 €
Installations de voirie			0,00 €
Réseaux cablés			0,00 €
Réseaux d'électrification	4 000,00 €		4 000,00 €
Autre matériel et outillage incendie			0,00 €
Matériel roulant	5 490,00 €		5 490,00 €
Autre matériel et outillage de voirie (signalisation)			0,00 €
Installations de voirie (dont vidéoprotection)	229 460,00 €		229 460,00 €
installation generales agence install			0,00 €
Matériel de bureau et matériel informatique	37 365,00 €		37 365,00 €
Mobilier	14 044,00 €	549,00 €	14 593,00 €
Autres immobilisations corporelles	50 574,27 €	667,49 €	51 241,76 €
Total Immobilisations Chapitre 21	501 319,27 €	1 216,49 €	502 535,76 €
consigne bouteille de gaz	9,00 €		9,00 €
Total immobilisations chapitre 27	9,00 €	0,00 €	9,00 €

Des restes à réaliser de **1 216.49 €** ont été repris en dépenses de fonctionnement au chapitre 21.

b) Les opérations programmées

	REALISE 2020	BP 2021	RAR 2021	BP 2021 + RAR
Opération 158 restauration église	203 434,87 €	221 400,00 €	33 210,00 €	254 610,00 €
Opération 159 Construction vestiaires dont MO	6 566,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opération 160 Extension du Grp Scolaire dont MO	0,00 €	2 268 002,00 €	97 998,00 €	2 366 000,00 €

Ces opérations ont été présentées dans la cadre du Débat d'Orientations Budgétaires.

Restes à réaliser :

Opération 158 : Eglise

Opération 160 : Extension groupe scolaire

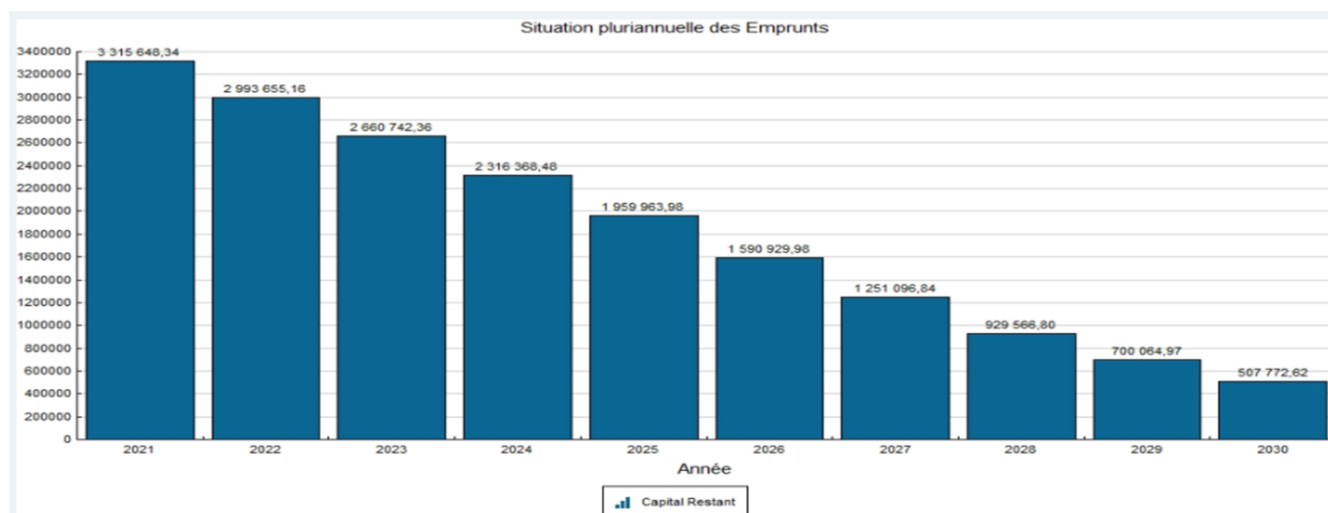
DEPENSES		RESTES A REALISER			
OP OU CHAPITRE	Article RAR	Objet de la dépense	Justification	Montant TTC	Total OP ou chapitre
OP 158 EGLISE	2313	mission maîtrise d'œuvre	devis Guenego phase 2	33 210,00 €	33 210,00 €
OP 160 GROUPE SCOLAIRE	21312	mission géotechnique	devis Fondasol	11 958,00 €	97 998,00 €
	21312	mission contrôle technique	convention qualiconsult	20 640,00 €	
	21312	mission contrôle technique	convention qualiconsult	15 600,00 €	
	21312	mission maîtrise d'œuvre	marché 202001 Carsault	49 800,00 €	

c) Emprunt et remboursement

Chapitre	Libellés	BP + DM2020	Réalisé 2020	BP 2021
16	emprunts remboursements	498 200,76 €	326 211,69 €	551 170,75 €

Le remboursement de la dette en capital est de **551 170.75 €** en 2021 (dont 226 627 € pour le remboursement des emprunts à la CC Val Briard).

L'encours de la dette est de **3 315 648 €** au **1^{er} janvier 2021** soit un ratio de **943 € par habitant** contre **1 050,57 € en 2020**.



EPARGNE BRUTE (CAF) ou capacité d'autofinancement

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

En 2021, l'autofinancement est de 450 000 €.

Cette capacité d'autofinancement doit permettre de couvrir en priorité le remboursement de la dette en capital et, au-delà, les dépenses d'équipements.

d) Dépenses imprévues

La procédure des dépenses imprévues permet de répondre rapidement à des aléas budgétaires sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante.

Pour chacune des sections, le montant des crédits inscrits au titre des dépenses imprévues de l'exercice ne doit cependant pas dépasser le plafond de 7,5% des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Une prévision de **50 000 €** a été inscrite au BP 2021.

Annexe 1

Compte de gestion 2020



077203
SGC CHELLES



II-1
Exercice 2020

56000 - FERRIERES EN BRIE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 071 348,72	6 810 104,41	9 881 453,13
Titres de recettes émis (b)	1 028 698,43	6 307 123,10	7 335 821,53
Réductions de titres (c)		42 250,65	42 250,65
Recettes nettes (d = b - c)	1 028 698,43	6 264 872,45	7 293 570,88
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 071 348,72	6 810 104,41	9 881 453,13
Mandats émis (f)	985 062,28	5 441 642,69	6 426 704,97
Annulations de mandats (g)		65 760,37	65 760,37
Dépenses nettes (h = f - g)	985 062,28	5 375 882,32	6 360 944,60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	43 636,15	888 990,13	932 626,28
(h - d) Déficit			



077203
SGC CHELLES



Etat II-2
Exercice 2020

56000 - FERRIERES EN BRIE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	855 196,72		43 636,15		898 832,87
Fonctionnement	1 085 002,11	600 000,00	888 990,13		1 373 992,24
TOTAL I	1 940 198,83	600 000,00	932 626,28		2 272 825,11

Annexe 2

Compte administratif 2020

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 375 882,32	G 6 264 872,45
	Section d'investissement	B 985 062,28	H 1 028 698,43
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 485 002,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 855 196,72 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 6 360 944,60	= G+H+I+J 8 633 769,71
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 132 424,49	L 33 440,07
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 132 424,49	= K+L 33 440,07
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 375 882,32	= G+I+K 6 749 874,56
	Section d'investissement	= B+D+F 1 117 486,77	= H+J+L 1 917 335,22
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 493 369,09	= G+H+I+J+K+L 8 667 209,78

Annexe 3

Reprise des résultats de clôture

BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

Reprise des résultats de clôture 2020

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat d'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	855 196,72 €		43 636,15 €	898 832,87 €
Fonctionnement	1 085 002,11 €	600 000,00 €	888 990,13 €	1 373 992,24 €
TOTAL	1 940 198,83 €	600 000,00 €	932 626,28 €	2 272 825,11 €

Restes à réaliser 2020

La section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 132 424,49 €

en recette pour un montant de : 33 440,07 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement est donc de : 98 984,42 € au titre des RAR

Proposition d'affectation du résultat de clôture de Fonctionnement 2020

Fonctionnement au 002 : 500 000,24 €

Investissement au 1068 : 873 992 €

TOTAL : 1 373 992,24 €

Et reprise de l'excédent d'investissement

Investissement au 001 : **898 832,87 €**

Annexe 4

Budget Primitif 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 870 116,916 370 116,67
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,000,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)(si excédent)0,00500 000,24
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	6 870 116,916 870 116,91
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 607 050,022 807 201,57
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	132 424,4933 440,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)(si solde positif)0,00898 832,87
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 739 474,513 739 474,51
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	10 609 591,4210 609 591,42

Annexe 5

Indemnités des élus 2021

Tableau des Indemnités des Elus 2021					
Nom	Prénom	Fonction	Organisme	Indemnités mensuelles brutes	Indemnités annuelles brutes
MUNCH	Mireille	Le Maire	Mairie de Ferrières-en-Brie	1 213,10 €	14 557,20 €
DELPORTE	Jacques	Adjoint au Maire	Mairie de Ferrières-en-Brie	600,52 €	7 206,24 €
FITTE-REBETE	Martine	Adjoint au Maire	Mairie de Ferrières-en-Brie	600,52 €	7 206,24 €
ROUGERIE	Dany	Adjoint au Maire	Mairie de Ferrières-en-Brie	600,52 €	7 206,24 €
GENDRE	Genève	Adjoint au Maire	Mairie de Ferrières-en-Brie	600,52 €	7 206,24 €
CABANIE	Guy	Adjoint au Maire	Mairie de Ferrières-en-Brie	600,52 €	7 206,24 €
BRUAUX	Isabelle	Adjoint au Maire	Mairie de Ferrières-en-Brie	600,52 €	7 206,24 €
LITTIERE	Alain	Conseiller Municipal délégué	Mairie de Ferrières-en-Brie	300,26 €	3 603,12 €
DESCROIX	Patricia	Conseiller Municipal délégué	Mairie de Ferrières-en-Brie	300,26 €	3 603,12 €
JOLY	Clément	Conseiller Municipal délégué	Mairie de Ferrières-en-Brie	300,26 €	3 603,12 €
CAMUS	Christine	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
ATRIDE	Eddie	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
DUVERGER	Patricia	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
ROI	Mehdi	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
BOZZOLLA	Anne	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
GOMES	Thierry	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
DORIER	Laurène	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
BOURDAUX	Alain	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
SPEYSER	Annie	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
CLARISSE	Florian	Conseiller Municipal missionné	Mairie de Ferrières-en-Brie	91,01 €	1 092,12 €
DELPORTE	Jacques	Vice-Président	Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne	727,32 €	8 727,84 €